



Pour réussir à réaliser de grands projets, la Corporation de développement de Saint-Malo a été créée officiellement le 7 janvier 2013, date à laquelle les lettres patentes ont été officiellement accordées.

L'assemblée générale de fondation eut lieu le 6 mars 2013 et le premier conseil d'administration formé comme suit :

Catherine Quirion, présidente; Marcel Beloin, vice-président; Mathieu Pelletier, trésorier; Lise Tremblay, secrétaire; Jacques Madore, représentant municipal et administrateur; Germain Fontaine, administrateur.

Le conseil d'administration actuel est formé de :

Catherine Quirion, présidente
Marcel Beloin, vice-président
Francis Tremblay, trésorier
Mélanie Mongeau, secrétaire
Jacques Madore, représentant municipal et administrateur
René Morier, administrateur
Germain Fontaine, administrateur

Le mandat de la CDSM

- Offrir un véhicule reconnu (OSBL incorporé) aux différents groupes de la municipalité;
- Appuyer le conseil municipal dans ses efforts de développement touristique, économique, social et culturel;
- Mobiliser la population pour obtenir son appui dans le développement touristique, économique, social et culturel de la municipalité;
- Permettre l'élaboration d'une stratégie globale tenant compte des idées de toutes les forces vives de la municipalité;
- Développer une expertise et les contacts voulus pour pouvoir aller chercher des subventions pour les différents groupes et pour ses projets propres.

La CDSM remplace l'ancien comité de développement local qui relevait du conseil municipal. Les plans d'action élaborés dans le cadre des projets MADA et INODE servent de base de travail pour l'agente de développement en place, Micheline Robert. Vous pouvez consulter le Plan de développement local et son plan d'action mis en place et adopté par le conseil municipal.

Pour toute information ou suggestion, n'hésitez pas à contacter votre agente de développement.